

 Schweizer Wanderwege
Suisse Rando
Sentieri Svizzeri
Sendas Svizras



Promotion de la qualité de « La Suisse à pied »



Résultats 2011

Impressum

Editeur

Suisse Rando, 3000 Berne

Texte / conception générale

Suisse Rando

Téléchargement

www.randonner.ch

Égalité de traitement linguistique

Dans ce rapport, la forme masculine est quelquefois utilisée pour les deux sexes afin d'améliorer la lisibilité.

© Suisse Rando, 2012

Table des matières

Résumé.....	4
1. Situation de départ et but de ce rapport	5
2. Pourquoi promouvoir la qualité?	6
3. Concept de l'enquête et méthodologie	7
4. Résultats et nécessité d'intervenir	8
4.1. Critères de qualité des itinéraires parcourus	8
4.2. Signalisation.....	9
4.3. Etat des chemins	14
4.4. Variété du tracé	15
4.5. Surface des chemins	16
4.6. Coordination avec le reste du trafic.....	18
4.7. Coordination avec les autres besoins et intérêts.....	20
5. Conclusion et perspectives	22
6. Mesures et propositions pour promouvoir la qualité	23
Bibliographie.....	24
Annexe.....	25

Résumé

De 2010 à 2012, Suisse Rando procède à des inspections sur les itinéraires de « La Suisse à pied » dans tous les cantons. Elle évalue la qualité d'un certain nombre d'étapes en les soumettant à des critères uniformes. L'objectif est de recueillir des indications sur les points forts et les faiblesses des itinéraires proposés par « La Suisse à pied » et de déterminer s'il y a lieu d'intervenir. Un ou plusieurs représentants des associations et des services cantonaux de tourisme pédestre participent en général à ces inspections et obtiennent ainsi des données concrètes sur l'état des itinéraires. Le présent rapport contient les résultats des inspections effectuées en 2011 (deuxième année).

Les indicateurs sur les 27 étapes parcourues, au total environ 400 km, remplissent largement les exigences de qualité. Comme le montraient déjà les résultats de 2010, le balisage intermédiaire et les panneaux de confirmation des chemins présentent cette année encore certaines faiblesses. Les enquêteurs ont repéré assez souvent des lacunes qui pourraient conduire les randonneurs à dévier de leur itinéraire. Sur ce point, il existe une fois encore un potentiel d'amélioration.

La majorité des étapes évaluées proposent un tracé varié. Cependant, des progrès restent à faire dans ce domaine également. La variété des tracés et les mesures prises pour éviter les tronçons monotones sont d'importants critères de qualité qu'il s'agit de mieux prendre en compte dans la planification et la révision des itinéraires de « La Suisse à pied ». Ce n'est qu'ainsi que l'on pourra offrir aux randonneurs des itinéraires intéressants sur toute leur longueur.

Selon les objectifs de qualité, plus de 90% de la surface des chemins de randonnée situés en dehors des zones urbanisées devrait être adaptée à la marche. Dans les 27 étapes parcourues, le taux moyen est nettement inférieur à cet objectif. Les entretiens menés à l'occasion des évaluations sur le terrain ont montré que la présence de surfaces naturelles constitue généralement un critère de qualité lors de l'établissement des itinéraires. Cependant, les conditions existantes ne permettent pas toujours de réaliser des tracés mieux adaptés. Un des objectifs de qualité consiste à réduire la proportion de revêtements en dur sur les itinéraires de « La Suisse à pied » et dans le réseau des chemins de randonnée pédestre. Il s'agit d'un défi majeur qui exige des efforts conséquents de la part des associations et des services cantonaux de tourisme pédestre.

Pratiquement tous les chemins de randonnée pédestre et les ouvrages d'art sont en parfait état. De manière générale, les intérêts du tourisme pédestre se conjuguent très bien avec la protection de la nature et du paysage ainsi qu'avec les besoins de l'agriculture et de la sylviculture.

Certains tronçons empruntent ou longent des routes à grand trafic. Le bruit et les gaz d'échappement y créent des nuisances considérables. Sur quelques tronçons situés à l'intérieur et à l'extérieur des localités, le trafic automobile met en danger les randonneurs. Il est urgent d'agir au niveau local pour y remédier. En revanche, l'enquête n'a décelé que très peu d'endroits problématiques sur les tronçons utilisés conjointement par les randonneurs et les usagers de VTT ou les cyclistes.

1. Situation de départ et but de ce rapport

« La Suisse à pied » comprend en 2011 une sélection de 269 itinéraires particulièrement attrayants, à effectuer en un ou plusieurs jours, sur une longueur totale d'environ 11 000 km. Les 710 étapes d'une journée sont réparties sur 7 itinéraires nationaux, 60 itinéraires régionaux et 202 itinéraires locaux (www.wanderland.ch).

Depuis 2010, Suisse Rando passe en revue, dans tous les cantons, un certain nombre d'étapes des itinéraires nationaux et régionaux. Sur mandat de l'Office fédéral des routes (OFROU), Suisse Rando aide ainsi les associations et services cantonaux de tourisme pédestre à promouvoir la qualité des itinéraires de « La Suisse à pied ».

Etant donné que les itinéraires de « La Suisse à pied » se situent entièrement sur des chemins officiels de randonnée et que seule une signalisation supplémentaire (indicateur de direction avec champ de désignation d'itinéraire) les distinguent des itinéraires de randonnée normaux, l'évaluation effectuée est globale, c'est à dire qu'elle porte aussi sur la signalisation de base. Afin que les résultats puissent servir à des comparaisons dans la Suisse toute entière, les critères de qualité des étapes sont uniformes. On pourra ainsi recueillir des indications sur les points forts et les points faibles de l'offre et identifier les éventuelles mesures à prendre.

La signalisation et l'entretien des itinéraires sont assurés par les associations et services cantonaux de tourisme pédestre en collaboration avec les communes. Afin que les personnes concernées soient directement impliquées dans les travaux, les inspections sont effectuées en accord avec les responsables des services cantonaux et les responsables techniques des associations de tourisme pédestre. Les résultats de chaque inspection sont dûment répertoriés. Les documents correspondants sont transmis aux instances et organisations concernées. Ces dernières disposent ainsi de données concrètes sur l'état des chemins de randonnée, qu'elles pourront utiliser de leur côté pour promouvoir la qualité de leur réseau.

Ces résultats devraient permettre à l'OFROU et à Suisse Rando d'avoir une bonne vue d'ensemble sur la qualité des itinéraires proposés. Après la période de trois ans 2010-2012, ils examineront l'opportunité et la faisabilité d'un système d'inspections à plus long terme qui assurerait la surveillance du réseau. Suisse Rando se basera également sur les conclusions de cette enquête pour développer son offre en matière de conseil et de formation.

En outre, toutes ces données font l'objet d'une synthèse annuelle. Ainsi, le présent rapport résume les résultats des inspections effectuées en 2011.

En 2010 et 2011, des inspections ont été effectuées sur 63 étapes et 865 km
Image: SuisseMobile



2. Pourquoi promouvoir la qualité?

À long terme, le réseau de chemins de randonnée pédestre ne pourra remplir ses multiples fonctions que s'il répond à des exigences élevées. C'est pourquoi les responsables des chemins de randonnée pédestre attachent une grande importance à la promotion de la qualité. Actives au niveau communal, cantonal, fédéral ou dans les associations spécialisées, ces personnes font en sorte que la Suisse dispose aujourd'hui et demain d'un réseau attrayant, sûr et signalisé de manière uniforme.

La brochure *Objectifs de qualité des chemins de randonnée pédestre de Suisse* (OFROU, Suisse Rando, 2007) fixe les normes que doit atteindre le réseau des chemins de randonnée pédestre. Les critères définis pour les inspections effectuées en 2011 se basent sur les objectifs de qualité (cf. Tableau 1) et correspondent à peu de chose près aux critères de 2010. Il est donc possible de comparer les résultats des deux enquêtes.

Tableau 1. Objectifs de qualité pour les chemins de randonnée pédestre de Suisse

Planification		
1	Grande variété du tracé	Très varié, sur chaque itinéraire / étape, trois ou plus de variétés ou curiosités en moyenne toutes les 15 minutes de marche (tout en conservant un tracé direct et logique)
2	Liaison avec les transports publics	L'itinéraire / l'étape est relié(e) aux deux extrémités à un arrêt des transports publics
3	Prise en compte des besoins et intérêts essentiels	Sur tout l'itinéraire / toute l'étape, intégration idéale des inventaires, coordination et si possible harmonisation avec la mobilité douce, le trafic motorisé et prise en compte des autres besoins et intérêts
Réalisation		
4	Surface adaptée des chemins hors des zones urbanisées	Plus de 90 % de surface adaptée à la randonnée pédestre
5	Etat des chemins, y compris les ouvrages d'art	Chemins / ouvrages d'art dans un état irréprochable correspondant à la catégorie de chemin
Signalisation / communication		
6	Signalisation uniforme	Tous les itinéraires / toutes les étapes signalisé(s) de manière uniforme et en continu dans les deux sens selon la SN 640 829a « Signalisation du trafic lent » et le manuel « Signalisation des chemins de randonnée pédestre »
7	Communication touristique / commercialisation de l'itinéraire	Informations sur le tracé d'itinéraire, les temps de marche, les dénivelés et offres complémentaires disponibles par le biais de plusieurs canaux

3. Concept de l'enquête et méthodologie

Les critères de qualité se basent sur ceux de 2010 (Suisse Rando, 2011 et Tableau 2). Les aspects liés à la sécurité ont été jugés dans trois domaines importants pour la qualité : « Signalisation » (indication de la catégorie du chemin), « Coordination avec le reste du trafic » (endroits potentiellement dangereux) et « État des chemins » (vices de construction). Le risque de chute de pierres et les autres dangers naturels n'ont pas été évalués.

L'équipe chargée de l'évaluation a photographié et répertorié tous les objets et situations présentant un intérêt majeur. Les procès-verbaux sont disponibles auprès de Suisse Rando. Les étapes parcourues ont en outre été enregistrées sous la forme de tracés GPS.

Tableau 2. Critères de qualité pour les chemins de randonnée pédestre

Domaines importants pour la qualité	Critères de qualité
Signalisation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les signaux et les indicateurs nécessaires (signalisation de base et signalisation supplémentaire « La Suisse à pied ») sont présents. ▪ Les indicateurs sont placés aux endroits appropriés et indiquent la bonne direction. ▪ Les indicateurs sont en parfait état, leur montage est conforme ▪ Le format et la couleur des indicateurs correspondent aux normes. ▪ Les destinations et temps de marche sur les indicateurs sont affichés de manière continue d'un emplacement à l'autre et forment une suite logique. ▪ Le tracé signalisé correspond à celui de www.suisse-a-pied.ch. <p><i>La figure 1 et le tableau 4 fournissent une liste détaillée de tous les critères évalués.</i></p>
État des chemins	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les chemins et les ouvrages d'art sont en parfait état (aucune déféctuosité apparente).
Variété du tracé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'itinéraire est défini de telle sorte qu'il évite les tronçons monotones.
Surfaces adaptées des chemins	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dans la mesure du possible, les chemins situés hors des zones urbanisées ne sont pas revêtus d'asphalte ou de ciment.
Coordination avec le reste du trafic	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les itinéraires se situent si possible à l'écart des routes à grand trafic. Lorsque les tracés sont parallèles, il importe que le chemin de randonnée pédestre soit bien séparé de la route. ▪ Il n'existe aucun conflit apparent avec d'autres réseaux de mobilité douce.
Coordination avec les autres besoins et intérêts	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Il n'existe aucun conflit apparent avec les besoins de la protection de la nature et du paysage, ni avec les intérêts de l'agriculture et de la sylviculture.

4. Résultats et nécessité d'intervenir

Les pages suivantes présentent les résultats des relevés effectués en 2011. Ils confirment en grande partie les informations obtenues en 2010 au niveau suisse.

4.1. Critères de qualité des itinéraires parcourus

Durant la saison de la randonnée 2011, les inspecteurs ont parcouru et évalué dans chaque canton au moins une étape d'un itinéraire national ou régional de „La Suisse à pied“. Lorsque l'étape était trop longue, seul un tronçon a été parcouru. Tous les itinéraires nationaux (1-7) ont été inclus dans le choix des étapes. Dans les cantons qui ne comportent pas d'itinéraires nationaux, l'enquête a été effectuée sur une étape d'un itinéraire régional. La procédure appliquée pour le choix des étapes recoupe la procédure de 2010.

Le tableau 3 présente les principaux critères des inspections. La majorité des étapes parcourues se trouve sur des chemins de randonnée pédestre (seulement 7% de la longueur totale sur des chemins de randonnée de montagne). 84% des étapes se situent hors des zones urbanisées. La longueur, le temps de marche et le dénivelé de ces étapes variant considérablement, les exigences posées aux randonneurs sont donc très diverses.

Tableau 1: Principaux critères des étapes parcourues.

Critères des étapes parcourues	
Nombre d'étapes	27 étapes
Sur des itinéraires nationaux	17 étapes sur 7 itinéraires
Sur des itinéraires régionaux	10 étapes sur 9 itinéraires
Longueur totale parcourue¹	408 km
Sur des itinéraires nationaux	265 km (65%)
Sur des itinéraires régionaux	143 km (35%)
Sur des chemins de randonnée pédestre	373 km (91%)
Sur des chemins de randonnée de montagne	27 km (7%)
En dehors des zones urbanisées	342 km (84%)
Longueur totale effective / temps de marche/ dénivelé	501 km
Longueur moyenne des étapes	19 km
Etape la plus longue	28 km
Etape la plus courte	13 km
Temps de marche moyen par étape (direction principale)	5 heures
Temps de marche le plus long (direction principale)	8 heures
Temps de marche le plus court (direction principale)	3 heures 15 minutes
Dénivelé moyen par étape (direction principale)	440 mètres
Dénivelé le plus fort par étape (direction principale)	1070 mètres
Dénivelé le plus faible par étape (direction principale)	0 mètre
Exigences quant à la condition physique / la technique²	
Condition physique (facile/ moyen / difficile)	4 facile, 16 moyen, 7 difficile
Technique (facile/ moyen)	23 facile, 4 moyen

¹ Lorsque l'étape n'a pas été parcourue entièrement, la longueur parcourue diffère de la longueur totale.

² SuisseMobile, Suisse Rando, Degrés de difficulté en mobilité douce MD – Manuel, 2008

4.2. Signalisation

Les étapes choisies ont été partagées en plusieurs tronçons pour faciliter l'évaluation de la signalisation. Chaque tronçon comprend un indicateur de direction (emplacement A, B ou C)³ ainsi que le segment de chemin qui mène jusqu'à l'indicateur suivant. Les enquêteurs ont contrôlé au total 532 tronçons, soit 20 par étape en moyenne (2010 = 20). Les résultats sont présentés et commentés ci-dessous.

La figure 1 à la page suivante présente les pourcentages des tronçons sur lesquels le critère de qualité correspondant est atteint. On a d'abord calculé ce pourcentage pour chaque étape, puis la moyenne pour toutes les étapes. Les valeurs les plus faibles représentent la valeur moyenne des tronçons des étapes sur lesquels les résultats sont les moins bons.

D'après la figure 1, les valeurs moyennes montrent que, pour la signalisation de „La Suisse à pied“, les 6 critères de qualité sont remplis sur plus de 85% des tronçons. Pour la signalisation de base, 17 des 21 critères de qualité sont atteints sur plus de 85% des tronçons. Trois critères sont remplis sur 70 à 85% des tronçons et un seul critère est rempli sur moins de 70% des tronçons.

La différence entre les valeurs les plus basses et la valeur moyenne est parfois considérable. Pour 7 des 21 critères de qualité, la valeur la plus basse présente aussi un degré d'accomplissement moyen de plus de 85%. Deux critères de qualité sont remplis pour la valeur la plus faible en moyenne sur 70 à 85% des tronçons; cependant, la valeur la plus basse des dix-huit critères de qualité est obtenue sur moins de 70% des tronçons.

Si l'on considère les différentes catégories du tableau 3, on voit que 22 critères enregistrent un degré élevé, 4 critères un degré moyen et seulement un critère un degré faible d'accomplissement.

L'enquête supplémentaire portant sur la situation du panneau d'information de SuisseMobile et - lorsque présent - du panneau d'information La Suisse à pied (tableau 4) montre que dans plus de 85% des cas, les panneaux sont installés de manière bien visible. Lorsqu'un panneau SuisseMobile et un panneau de La Suisse à pied sont présents à la même étape, ils ne sont souvent pas installés au même endroit. Les panneaux de SuisseMobile en particulier, sont rarement montés à l'emplacement principal des indicateurs de direction des chemins de randonnée pédestre. Etant donné que certaines des étapes parcourues ont été raccourcies, ce critère n'a pas toujours pu être enregistré.

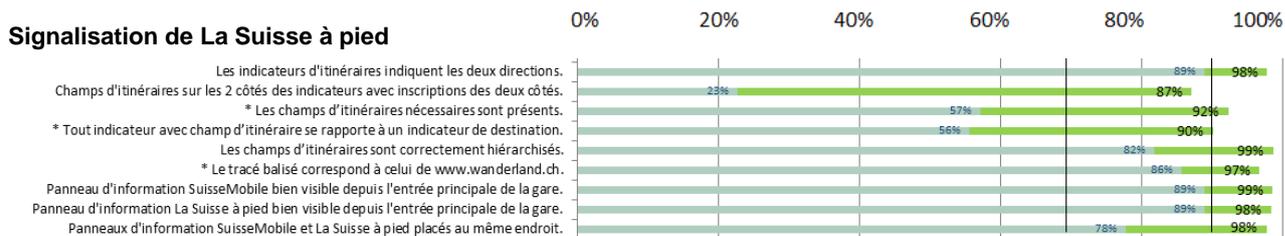
Une évaluation d'après le type de chemin (chemin de randonnée, chemin de randonnée de montagne⁴) n'a pas montré de grosses différences. Les valeurs moyennes pour tous les critères de qualité sont très proches les unes des autres.

Plusieurs problèmes expliquent le degré moyen ou faible d'accomplissement de certains critères. Ils concernent notamment l'intégralité des confirmations de chemin aux emplacements d'indicateurs de direction et des balisages intermédiaires, l'intégralité des indications de destination ainsi que l'état et le montage des indicateurs. En 2011, la situation concernant la combinaison entre la signalisation de « La Suisse à pied » et les indicateurs de direction a été évaluée plus soigneusement que durant l'enquête 2010.

Les résultats confirment que les indicateurs de direction mentionnant les destinations sont en principe fiables sur l'ensemble des étapes parcourues. Il apparaît **nécessaire de prendre des mesures** pour contrôler et améliorer la qualité de la signalisation, en particulier au niveau de **l'intégralité des confirmations de chemin et des balisages intermédiaires** et au niveau de **l'affichage des destinations de manière continue** d'un emplacement à l'autre. Les évaluations des étapes montrent que, suivant l'étape, on relève d'autres lacunes importantes.

³ Pour les emplacements A et B, la destination et le temps doivent figurer sur l'indicateur de direction; pour les emplacements C, seulement la destination (OFROU, Suisse Rando, Manuel Signalisation, 2008).

⁴ Vu que seulement 7% des kilomètres parcourus l'ont été sur des chemins de montagne, les résultats pour ce type de chemin ne sont pas représentatifs.



Signalisation de base du réseau de chemins de randonnée pédestre

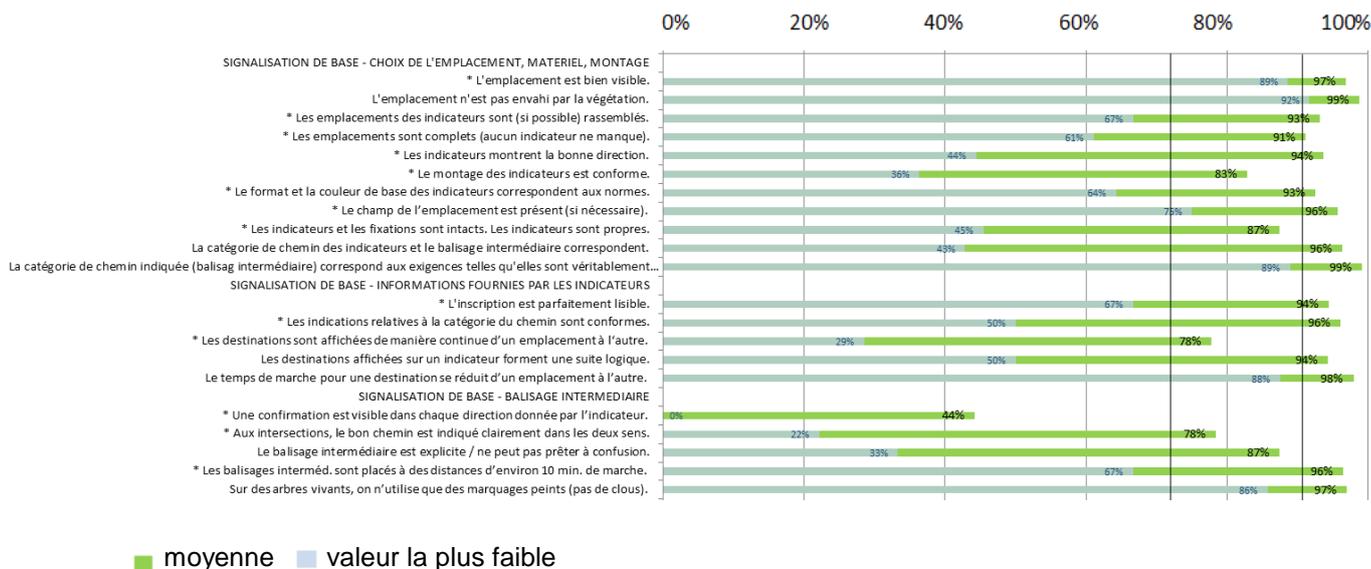


Figure 1: Résultats des critères d'après les pourcentages de tronçons sur lesquels le critère est atteint.

* **Le critère a un impact sur la recherche du chemin et / ou sur la sécurité des randonneurs**
 En vert, les valeurs moyennes de toutes les étapes; en bleu, la valeur de l'étape avec le degré d'accomplissement le plus faible. Exemple (3ème ligne): les champs d'itinéraires nécessaires sont présents sur en moyenne 92% des tronçons. Pour l'étape avec la valeur la plus faible, les champs d'itinéraires nécessaires sont présents sur en moyenne 57% des tronçons.

Tableau 4: Degré d'accomplissement des critères de qualité sur les 27 étapes évaluées et nombre des lacunes relevées

«Élevé » signifie que ce critère est atteint en moyenne sur plus de 85% des tronçons. Le degré d'accomplissement est « moyen » quand 70 à 85% des tronçons remplissent ce critère. Il est « faible » quand le taux se situe au-dessous de 70%. La répartition dans les différentes catégories se base sur les pourcentages figurant dans la figure 1.

Critères de qualité pour la signalisation des chemins de randonnée		Degré d'accomplissement			Nombre lacunes
		élevé	moyen	faible	
Signalisation La Suisse à pied					
Champs d'itinéraires					
Indicateurs d'itinéraires indiquent les deux directions.	U				10
Champs d'itinéraires sur les 2 côtés des indicateurs avec inscriptions des deux côtés.	U				88
*Les champs d'itinéraires nécessaires sont présents.	P/U			x	50
*Tout indicateur avec champ d'itinéraire se rapporte à un indicateur de destination.	U			x	56
Les champs d'itinéraires sont correctement hiérarchisés	U	x			8
*Le tracé balisé correspond à celui de www.wanderland.ch.	P/U	x			20
Panneau d'information					
Panneau d'information SuisseMobile bien visible depuis l'entrée principale de la gare.	P				--
(pour 18 étapes, présent au début et/ou à la fin)					
Panneau d'information La Suisse à pied bien visible depuis l'entrée principale de la gare.	P				--
(pour 5 étapes, présent au début et/ou à la fin)					
Panneaux d'information SuisseMobile et La Suisse à pied placés au même endroit.	P				--
Signalisation de base					
Choix de l'emplacement, matériel, montage					
* L'emplacement est bien visible.	P/U				17
L'emplacement n'est pas envahi par la végétation.	U				6
* Les emplacements des indicateurs sont (si possible) rassemblés.	U				35
* Les emplacements sont complets (aucun indicateur ne manque)	P/U	x			47
* Les indicateurs montrent la bonne direction.	U	x			27
* Le montage des indicateurs est conforme.	U				105
* Le format et la couleur de base des indicateurs correspondent aux normes.	P	x			36
* Le champ de l'emplacement est présent (si nécessaire)	P/U	x			22
* Les indicateurs et les fixations sont intacts. Les indicateurs sont propres.	U		x		61
La catégorie de chemin des indicateurs et le balisage intermédiaire correspondent.	U				18
La catégorie de chemin indiquée (balisage intermédiaire) correspond aux exigences telles qu'elles sont véritablement ressenties					3
Informations fournies par les indicateurs					
* L'inscription est parfaitement lisible.	U	x			24
* Les indications relatives à la catégorie du chemin sont conformes.	P	x			23
* Les destinations sont affichées de manière continue d'un emplacement à l'autre.	P		x		133
Les destinations affichées sur un indicateur forment une suite logique.	P	x			27
Le temps de marche pour une destination se réduit d'un emplacement à l'autre.	P	x			14
Balisage intermédiaire					
(*)Une confirmation est visible dans chaque direction donnée par l'indicateur.	U			x	629
* Aux intersections, le bon chemin est indiqué clairement dans les deux sens.	U		x		195
Le balisage intermédiaire ne peut pas prêter à confusion.	U				65
* Les balisages interméd. sont placés à des distances d'environ 10 min. de marche.	U		x		13
Sur des arbres vivants, on n'utilise que des marquages peints (pas de clous)	U	x			16

* Cette caractéristique a un impact sur la recherche du chemin et/ou sur la sécurité des randonneurs

En caractères gras: critère nouveau en 2011 (pas de comparaison possible avec 2010).

P: cette caractéristique concerne la planification des chemins et la conception de la signalisation

U: cette caractéristique concerne la mise en oeuvre des travaux et l'entretien

Degré d'accomplissement: : Enquête 2011. x: enquête 2010.



Emplacement correct pour les indicateurs de direction: les champs d'itinéraires ont été montés des deux côtés et se rapportent à un indicateur mentionnant la destination.

La signalisation de La Suisse à pied est installée exclusivement avec des indicateurs mentionnant la destination.



Sur cette photo, l'indicateur d'itinéraire ne se rapporte à aucun indicateur mentionnant la destination.

Lorsque l'indicateur porte une inscription de chaque côté, la signalisation de La Suisse à pied doit aussi être montée des deux côtés.



Situation idéale: le panneau SuisseMobile et le panneau La Suisse à pied sont tous les deux installés près de l'indicateur de direction au point de départ.



Si les panneaux de confirmation ou le balisage intermédiaire font défaut...

... les randonneurs risquent de prendre le mauvais chemin.

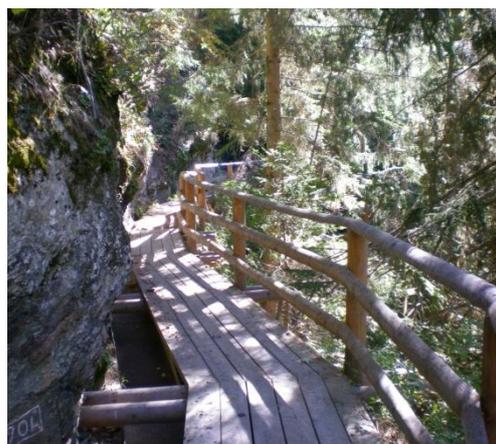


Sur cet exemple, la catégorie du chemin figurant sur l'indicateur ne correspond pas à celle du balisage intermédiaire.

4.3. Etat des chemins

Les résultats de 2010 sont confirmés : les 27 étapes évaluées atteignent très largement le cinquième objectif de qualité, selon lequel « les chemins et ouvrages d'art sont dans un état irréprochable correspondant à la catégorie de chemin ». Les infrastructures ne sont endommagées qu'en de très rares endroits. Cela confirme que le contrôle et l'entretien des chemins de randonnée pédestre fonctionnent très bien dans la majorité des cas.

L'enquête n'a donc **pas mis en évidence un besoin particulier d'agir** sur les étapes parcourues. Les mesures prises jusqu'à présent sont suffisantes.



Les chemins et ouvrages d'art inspectés sont pour la plupart en parfait état.



Il est rare que des chemins soient en mauvais état, comme ici où une planche manque sur une passerelle en bois.

4.4. Variété du tracé

Dans l'ensemble, on peut qualifier de varié le tracé des 27 étapes évaluées. Cette année encore, environ un quart des étapes présentent quelques tronçons monotones. Sont considérés comme tels les segments de plus d'un kilomètre de long, qui traversent un environnement uniforme et ne comportent aucun changement de direction important. La majorité des tronçons monotones se situent sur des chemins asphaltés (voir 4.5) tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des zones d'habitation.

Les entretiens menés sur place confirment les informations récoltées en 2010. Cet important critère de qualité qu'est la variété du tracé n'avait pas été systématiquement pris en compte dans l'établissement des itinéraires de « La Suisse à pied ». Pour une partie des tronçons monotones recensés, il serait possible de rendre le tracé plus intéressant en le faisant passer par des chemins de randonnée existants. Dans les autres cas, une revalorisation notable du parcours exigerait de réviser le réseau des chemins de randonnée pédestre.

Il est nécessaire d'agir dans ce domaine. En effet, les randonneurs considèrent que la variété du tracé et l'élimination des tronçons monotones sont des critères de qualité importants. Ils doivent donc être davantage pris en compte dans la planification des itinéraires de randonnée pédestre.



Les itinéraires de La Suisse à pied se situent en grande partie sur des chemins intéressants et variés.



Par contre, ce tronçon de chemin situé sous une autoroute n'est pas particulièrement attrayant.

4.5. Surface des chemins

Seules quatre des 27 étapes parcourues (15%) atteignent l'objectif de qualité selon lequel « plus de 90% des surfaces sont adaptées à la marche en dehors des zones urbanisées ». Comme en 2010, les inspections menées en 2011 montrent que la moitié des étapes contiennent au moins 25% de surfaces impropres à la marche (figure 2). La moyenne est de 29% (2010 = 25%) de surfaces impropres à la marche hors des zones urbanisées. Si l'on y ajoute les zones urbanisées, cette proportion passe à 39%, comme en 2010.

En moyenne, 16% (2010 = 22%) du tracé de ces étapes passe à travers des zones construites.

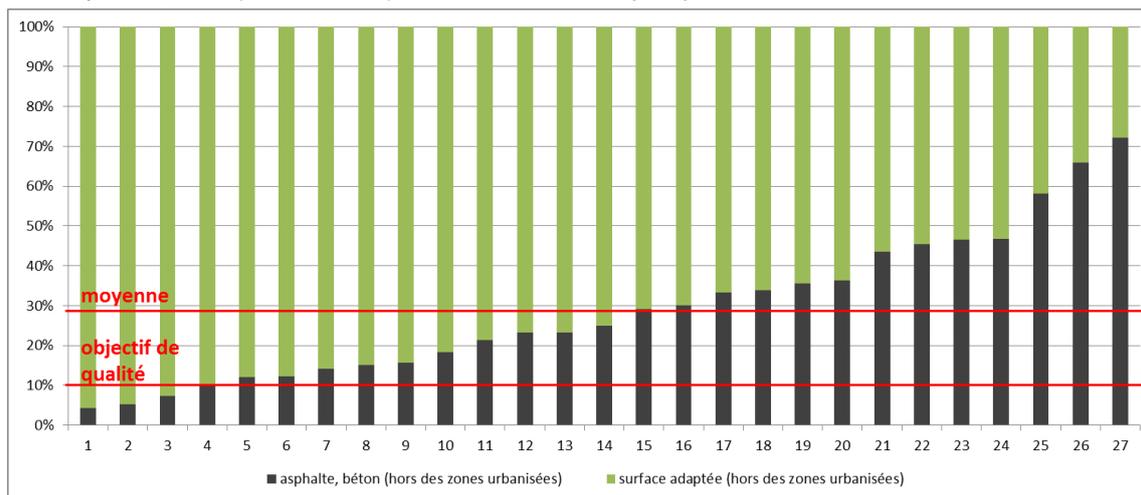


Figure 2: Proportion de surfaces non adaptées à la marche hors des zones urbanisées sur toutes les étapes.

En incluant les zones urbanisées, trois étapes comportent des tronçons dont la surface est impropre à la marche sur une longueur totale de plus de 14 km. Pour 12 autres étapes, l'addition des tronçons impropres à la marche représente plus de 5 km. 25 étapes comportent des surfaces impropres à la marche sur plus de 2 km (figure 3). La longueur totale moyenne est d'environ 6 km.

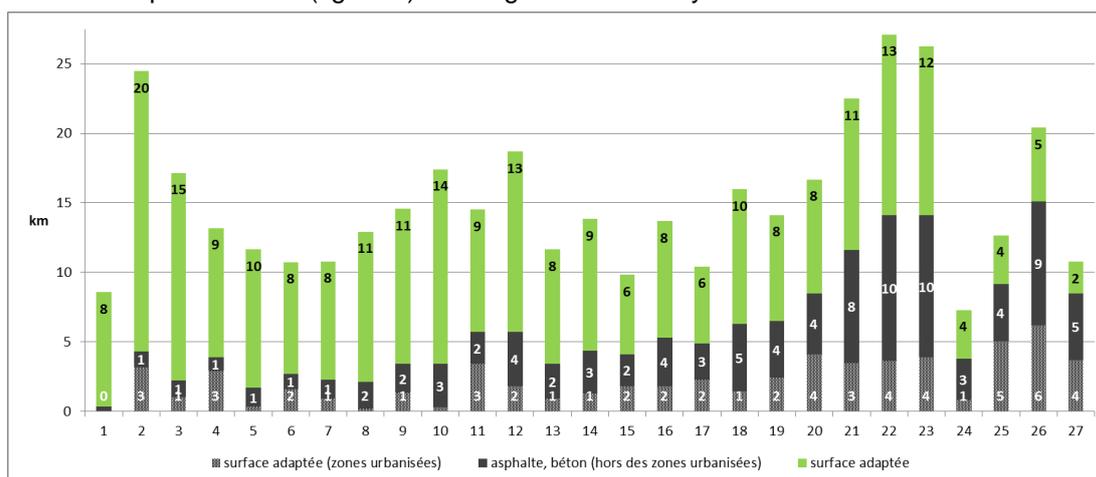
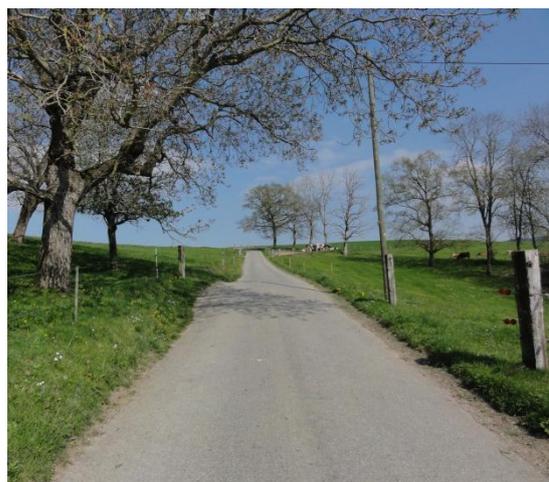


Figure 3: Longueur des tronçons dont la surface est adaptée ou inadaptée sur les différentes étapes.

Les entretiens menés sur place montrent que cet important critère de qualité a bel et bien été pris en compte dans l'établissement des itinéraires de « La Suisse à pied ». Cependant, les conditions existantes (liaisons entre deux localités, lieu d'étape, intégration d'arrêts des transports publics et de voies historiques) ont souvent entravé la réalisation de tracés mieux adaptés. Dans certains cas cependant, on a constaté qu'il devrait être possible de déplacer le tracé vers des chemins existants dont la surface est adaptée, afin d'éviter les tronçons en dur.

Il importe de réduire la proportion de revêtements en dur sur les itinéraires de « La Suisse à pied » et dans le réseau des chemins de randonnée pédestre. Cet objectif est un défi important qui continuera de demander un effort considérable aux associations et aux services cantonaux de tourisme pédestre. De manière générale, **des actions sont requises** à travers toute la Suisse pour diminuer la part des surfaces inappropriées dans le réseau des chemins de randonnée pédestre et mettre en œuvre systématiquement l'obligation de remplacement prévue par l'art. 7 LCPR. En ce qui concerne les voies historiques de « La Suisse à pied » qui utilisent des surfaces impropres à la marche, il s'agira d'examiner de cas en cas ces deux aspects (tracé historique et surface naturelle) afin de déterminer lequel est prioritaire.

À l'instar du réseau de chemins de randonnée pédestre, les itinéraires de « La Suisse à pied » comportent une proportion élevée de revêtements en dur.



En dehors des zones urbanisées, les randonneurs doivent souvent marcher sur des routes asphaltées.

4.6. Coordination avec le reste du trafic

Onze des 27 étapes évaluées comportent des tronçons qui empruntent ou longent des routes très fréquentées où les nuisances dues au bruit et aux gaz d'échappement sont considérables. Les enquêteurs en ont recensé 25 au total, situés pour la plupart dans des zones urbaines⁵.

Le nombre de tracés qui empruntent ou longent des routes très fréquentées correspond au nombre relevé en 2010. Quelques-uns de ces lieux jugés dangereux sont déjà connus des associations et services cantonaux, qui ont déjà souvent étudié ou sont en train d'élaborer différentes variantes pour y remédier. Comme l'expérience le prouve, il n'est cependant pas toujours possible de mettre en œuvre des mesures de protection des randonneurs à proximité de routes à grand trafic en dehors des localités (investissements parfois trop importants).

Sur les étapes évaluées, les enquêteurs n'ont relevé que deux endroits présentant un potentiel élevé de conflit entre les randonneurs et les usagers de VTT / cyclistes. On peut en déduire d'une part que les zones à problèmes se situent essentiellement à des endroits précis et très étroits; d'autre part, les évaluations ayant été effectuées à des périodes peu favorables (en semaine, le matin ou en début d'après-midi, en partie par mauvais temps), la probabilité d'une rencontre avec un cycliste était fortement réduite. De manière générale, les expériences faites dans le cadre de l'enquête confirment que les chemins se prêtent souvent à une utilisation commune par les randonneurs et les cyclistes.

Des actions urgentes s'imposent pour éliminer les lieux potentiellement dangereux sur les étapes examinées et pour séparer les chemins de randonnée des routes à grand trafic en dehors des zones urbanisées.

Dans la mesure du possible, il faudra remplacer les chemins de randonnée qui longent des routes à fort trafic par de nouveaux tracés mieux adaptés.



La plupart des traversées dangereuses de routes sont connues des responsables des chemins de randonnée pédestre. Il est souvent difficile de trouver des alternatives.

⁵ Vu le nombre et l'ampleur des zones conflictuelles, nous avons renoncé à procéder au relevé de chacun des tronçons concernés.



Moyennant un respect mutuel, les chemins de randonnée pédestre se prêtent la plupart du temps à une utilisation commune entre randonneurs et cyclistes.

Sur ce chemin étroit et exposé, les cyclistes sont priés de pousser leur vélo.



4.7. Coordination avec les autres besoins et intérêts

Les expériences et les entretiens réalisés dans le cadre de l'enquête confirment que les intérêts du tourisme pédestre se conjuguent généralement très bien avec ceux de l'agriculture et de la sylviculture ainsi qu'avec les besoins de la protection de la nature et du paysage. Les responsables des chemins de randonnée ont des échanges réguliers avec les propriétaires fonciers et les agriculteurs. Les conflits sont ponctuels. On a relevé, par exemple, quelques endroits bourbeux lors de la traversée de pâtures.

Il existe de nombreuses offres commerciales le long des chemins de randonnée pédestre (stands de vente de produits de la ferme et possibilités de logement). Cela montre que les randonneurs sont des clients intéressants pour les exploitations agricoles et commerciales. De leur côté, les organisations écologistes mettent à profit le passage des randonneurs pour diffuser des messages sur la protection de la nature et du paysage. Certains chemins thématiques ou sentiers didactiques suivent les étapes de La Suisse à pied. Ils sont balisés au moyen d'une signalisation spéciale ou de panneaux d'information.

Du point de vue de la coordination entre les représentants des différents intérêts, les résultats de l'enquête ne font apparaître **aucun besoin** de recourir à d'autres mesures que celles prises jusqu'à présent. Une signalisation supplémentaire ne devrait pas porter préjudice à la signalisation des chemins de randonnée pédestre. Il vaudrait la peine de chercher une solution unifiée pour la signalisation des offres touristiques – ainsi que c'est le cas dans les sites naturels protégés.



De nombreuses exploitations agricoles et commerciales proposent des produits et des services aux randonneurs.



Les chemins traversant les pâtures sont parfois bourbeux.



Bon nombre d'organisations écologistes mettent à profit le passage des randonneurs pour diffuser des messages sur la protection de la nature et du paysage.

5. Conclusion et perspectives

Les résultats des inspections menées en 2011 complètent les premières informations récoltées en 2010 concernant les points forts et les faiblesses de « La Suisse à pied ». Dans l'ensemble, ils confirment les résultats de 2010.

Les principaux **points forts** de cette offre sont la fiabilité des indicateurs et l'état impeccable des chemins, qui est le fruit d'un entretien régulier.

Ses **faiblesses** résident surtout dans la part élevée de surfaces impropres à la marche et la monotonie de certains tracés. D'autres points faibles ont été relevés dans la signalisation et plus précisément dans le balisage intermédiaire. On a observé passablement de lacunes qui pourraient amener les randonneurs à dévier de leur route.

Des mesures doivent être prises à court, moyen et long terme. Il convient de combler au plus vite les lacunes qui ont un impact sur la recherche du chemin et/ou sur la sécurité des randonneurs. Informés par Suisse Rando, les associations et services responsables du tourisme pédestre ont d'ores et déjà pris les mesures nécessaires en bien des endroits.

À long terme, les cantons devront adapter la planification des réseaux de chemins de randonnée pédestre, afin de maintenir et de promouvoir l'attractivité du réseau des chemins de randonnée et des itinéraires de « La Suisse à pied ». Ils devront en particulier mettre l'accent sur la nature des surfaces et sur la variété des tracés. Le projet „Wanderland 2030“ qui vise l'amélioration des itinéraires de la Suisse à pied, devrait permettre à Suisse Rando de chercher des solutions pour réaliser des tracés variés dans des régions moins intéressantes et pour réduire les tronçons avec des surfaces impropres à la marche.

Dans le domaine de la signalisation, il devrait aussi être possible d'améliorer la formation et le perfectionnement des collaborateurs locaux qui, pour la plupart, sont chargés de contrôler et d'entretenir les indicateurs de direction. Le but est de garantir le respect de normes uniformes et d'éviter la répétition systématique des mêmes erreurs.

Lors des évaluations sur le terrain en compagnie de collaborateurs locaux des associations de tourisme pédestre, le rôle de ces personnes s'est révélé primordial. Ces collaborateurs locaux, souvent bénévoles, possèdent de vastes connaissances techniques, connaissent parfaitement les lieux et s'engagent avec beaucoup d'enthousiasme dans leur travail. Suisse Rando attache une grande importance à l'expérience accumulée au fil des années par ces collaborateurs.

Ayant réagi aux enquêtes menées en 2010, les associations et services cantonaux de tourisme pédestre nous communiquent que les responsables locaux des chemins de randonnée ont déjà corrigé bon nombre de défauts relevés. Ces responsables nous démontrent qu'ils entendent traiter soigneusement et correctement toutes les informations qui ressortiront des inspections.

Avec tout ce savoir-faire, nous sommes en mesure d'actualiser et de développer les produits et services de Suisse Rando et de soutenir les associations et services cantonaux de tourisme pédestre. Nous pouvons alors consigner des solutions éprouvées dans la pratique, puis les diffuser dans le cadre de nos activités de conseil.

En 2012 également, Suisse Rando inspectera à nouveau au moins une étape d'un itinéraire national ou régional de « La Suisse à pied » dans chaque canton.

6. Mesures et propositions pour promouvoir la qualité

Pour Suisse Rando, la promotion de la qualité du réseau de chemins de randonnée pédestre et des itinéraires de « La Suisse à pied » constitue une tâche primordiale. En procédant à ses propres évaluations et en discutant les résultats avec les responsables locaux, Suisse Rando peut mieux concevoir les mesures de promotion de la qualité.

Le rapport sur la qualité 2010 (Suisse Rando, Promotion de la qualité de « La Suisse à pied » - Résultats 2010, 2011) regroupe les différentes recommandations pour promouvoir la qualité.

Bibliographie

OFROU, Suisse Rando, **Objectifs de qualité des chemins de randonnée pédestre de Suisse**, 2007

OFROU, Suisse Rando, **Signalisation des chemins de randonnée pédestre**, 2008

OFROU, Suisse Rando, **Construction et entretien des chemins de randonnée pédestre**, 2009

OFROU, Suisse Rando, **Randonner en Suisse 2008**, 2009 (texte allemand, résumé en français)

SPAA, Vache-mère suisse, USP, Suisse Rando, **Bovins et sentiers pédestres** – Guide avec liste de contrôle pour les détenteurs de bovins et les responsables de sentiers pédestres, 2011

SuisseMobile, **Nouveaux itinéraires nationaux ou régionaux pour SuisseMobile**, Manuel, 2009

Suisse Rando, SuisseMobile, Swiss Cycling, bpa, **Coexistence entre randonnée pédestre et VTT**, 2010

Suisse Rando, **Promotion de la qualité de « La Suisse à pied » - Résultats 2010**, 2011

Suisse Rando, **Sentiers thématiques** - planification et coordination avec le réseau de chemins pédestres existant, 2010

Annexe

Liste et carte des étapes de « La Suisse à pied » parcourues en 2011.

1 ViaAlpina			Longueur (km)	Catégorie	Canton
Étape 1	Vaduz (Gaflei)	Sargans	26	WW/BWW	FL/SG
Étape 19	Rochers de Naye	Montreux	13	WW/BWW	VD
2 Trans Swiss Trail					
Étape 4	Saignelégier	St-Imier	18	WW	JU/BE
Étape 8	Morat	Laupen	14	WW	FR/BE
Étape 9	Laupen	Berne	21	WW	BE
Étape 19	Stans	Seelisberg	20	WW/BWW	NW/UR
Étape 28	Biasca	Bellinzona	25	WW	TI ⁶
3 Chemin panorama alpin					
Étape 2	Trogen	Appenzell	13	WW	AR/AI
Étape 23	Gruyères	Les Paccots	16	WW/BWW	FR
Étape 30	Chavannes-de-Bogis	Genève	27	WW	VD/GE
4 Via Jacobi					
Étape 4	Werthenstein	Willisau	14	WW	LU
5 Chemin des Crêtes du Jura					
Étape 3	Staffelegg	Hauenstein	20	WW	SO/AG
Étape 8	Chasseral	Vue des Alpes	20	WW	BE/NE
Étape 11	Ste-Croix	Vallorbe	22	WW	VD
6 Chemin des Colz alpins					
Étape 10	Ulrichen	Blitzingen	15	WW	VS
7 ViaGottardo					
Étape 4	Zofingen	Olten	15	WW	SO/AG
Étape 8	Altdorf	Wassen	27	WW	UR
22 Kulturspur Appenzellerland					
Étape 2	Stein	Trogen	16	WW	AR
29 Pragelpass-Weg					
Étape 1	Schwyz	Muotathal	14	WW	SZ
45 Nationalpark-Panoramaweg					
Étape 9	Ardez	Scuol	17	BWW	GR
55 ViaSuworov					
Étape 8	Hinter Klöntal	Glarus	15	WW	GL
58 Chemin des Bisses					
Étape 5	St. Martin	Vercorin	28	WW	VS
60 ViaRhenana					
Étape 2	Steckborn	Stein am Rhein	14	WW	TG
77 ViaGottardo					
Étape 1	Bargen SH	Schaffhausen	17	WW	SH
Étape 7	Küssnacht am Rigi	Zug	21	WW	SZ/LU/ZG
84 Zürichsee-Rundweg					
Étape 3	Horgen	Richterswil	13	WW	ZH
88 Nidwaldner Höhenweg					
Étape 3	Melchsee-Frutt	Engelberg	20	BWW/WW	OW/BE/NE

⁶ Itinéraire = ViaGottardo (7), Etape 15

Abréviations

WW = Chemin de randonnée

BWW = Chemin de randonnée de montagne

